



Invalidité et maladie professionnelle

Par **Gaultier sylvie**, le **26/01/2017** à **15:28**

Bonjour

Suite à ma dernière convocation par le médecin conseil de la sécu, celui m'a mise en invalidité groupe 2 à compter du 1 février 2017.

Or j'avais fait antérieurement une demande de reconnaissance de maladie professionnelle qui fait actuellement l'objet d'une étude par le CRRMP, ma pathologie ne faisant pas partie du tableau.

Je n'ai actuellement aucune réponse du CRRMP et voudrais savoir si, en cas de reconnaissance de la maladie pro, j'ai la possibilité d'y renoncer au profit de l'invalidité plus intéressante financièrement, sachant que la pathologie est la même dans les 2 cas de figure et que je ne peux donc pas avoir les 2.

Merci pour votre réponse